

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 7, n° 21

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2021



Ouverture du marché public,
juin 2016



Acquisition du manoir de Belle-Rivière

M. Bouchard en compagnie de M. Paul Calcé, directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, et de Mme Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.



Avec M. Pierre Jetté,
récipiendaire bénévole en 2017.



Pelletée de terre pour la gare,
novembre 2019

En compagnie de M. Sylvain Yelle,
président et directeur général d'exo.



Inauguration du parc canin
du bois de Belle-Rivière,
juillet 2017

Un mot de votre maire, Jean Bouchard

À L'APPROCHE DE LA FIN DE SON MANDAT, APRÈS UNE CARRIÈRE POLITIQUE DE HUIT ANNÉES EN TANT QUE CONSEILLER MUNICIPAL ET DEUX MANDATS EN TANT QUE MAIRE, JEAN BOUCHARD TIENT À S'ADRESSER AUX CITOYENS ET CITOYENNES DE SA VILLE BIEN AIMÉE.

Chers concitoyens et concitoyennes,

Mon mandat officiel tire à sa fin avec les élections du 7 novembre prochain et je tenais à prendre un moment pour vous donner de mes nouvelles. La maladie fait son œuvre et m'a laissé très peu de répit au cours des derniers mois.

Depuis maintenant un mois, je poursuis ma route à la maison de soins palliatifs Pallia-Vie, où je reçois de très bons soins. J'ai aussi ma précieuse famille qui m'entoure et m'accompagne au quotidien. J'aurais évidemment désiré que les choses se passent autrement.

Tout au long de mes années en politique, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens mirabellois a toujours été ma priorité et a été mon phare pour prendre chacune des actions et des décisions qui ont marqué mes mandats.

J'aurais voulu pouvoir vous saluer en personne, vous manifester mon appréciation, échanger avec vous comme je l'ai fait tout au long de ma vie professionnelle comme urbaniste, pompier volontaire, conseiller et maire. Gérer une ville, ça se fait en équipe et je me trouve privilégié d'avoir pu le faire si bien entouré.

Je vous transmets donc mes sincères salutations. Je vous souhaite de profiter pleinement de chaque moment qui passe et de vous accomplir dans votre vie personnelle et professionnelle. À Mirabel, on M la vie ! J'aurai aimé chaque moment que j'y ai passé !

Sincèrement,

— JEAN BOUCHARD
VOTRE MAIRE





Circulation sur le rang Sainte-Marguerite

Assez, c'est assez!

Aimeriez-vous habiter sur un rang où passent plus de 950 camions poids lourd par jour ? C'est la réalité que vivent les résidents du rang Sainte-Marguerite, dans le secteur de Sainte-Antoine, depuis trop longtemps. Lors de la dernière séance du conseil municipal, il a été décidé à l'unanimité que ce problème devait être résolu sans tarder.

La Ville souhaitait tout d'abord instaurer un sens unique afin de diminuer la circulation, mais ce projet a été mis de côté le temps que tous les acteurs concernés par la situation puissent se rencontrer. Le conseil municipal désire en effet convoquer le ministère des Transports, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), les municipalités voisines et les entreprises qui utilisent le rang Sainte-Marguerite dans le cadre de leurs activités, à une rencontre, dès cet automne.

Des gestes devront être posés rapidement afin de soulager la circulation à très court terme, et d'autres, à plus long terme, car la situation est jugée intolérable et dangereuse. Le conseil municipal manifeste clairement son intention ferme de prendre les moyens nécessaires pour diminuer de manière importante la circulation sur ce rang dédié à l'agriculture.



Mme Rita Léonard-Lafond

Budget participatif citoyen

La bibliothèque du secteur de Sainte-Scholastique est nommée

En l'honneur d'une grande dame, la bibliothèque du secteur de Sainte-Scholastique a été nommée « Bibliothèque Rita-Léonard-Lafond », dans le cadre d'un projet retenu lors du budget participatif citoyen 2021 – celui de Mme Sylvie Deschambault, nommé « Mirabel 50 ans – Des bibliothèques à nommer, des femmes d'ici à honorer ! ».

Mme Rita Léonard-Lafond a été porte-parole pour les expropriés au sein du Comité d'information et d'animation communautaire (CIAC). Elle a donc été très impliquée auprès des familles des expropriés, notamment. Avec d'autres femmes, elle a aidé à la mobilisation et au partage de l'information dans le cadre de l'expropriation.



Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

La bibliothèque de Mirabel

Engagée auprès des familles !

Du 16 au 23 octobre, la Semaine des bibliothèques publiques du Québec sera de retour pour une 23^e édition, sous le thème *Ma biblio : une histoire de famille*. La thématique de cette année vise à mettre en lumière le rôle essentiel que jouent les bibliothèques auprès des familles québécoises en contribuant notamment à favoriser la littératie familiale. Les bibliothèques font en effet partie du quotidien des familles. Elles les accompagnent à toutes les étapes de leur vie et occupent un rôle crucial dans le développement des enfants.

Même si leurs services ont été chamboulés par la pandémie, les bibliothèques ont su adapter leur offre de service afin de demeurer accessibles et inclusives, et ce, pour répondre aux besoins de culture, d'éducation, d'information et de divertissement des familles québécoises.

Alors que la situation sanitaire permet désormais la reprise des activités courantes, la bibliothèque de Mirabel souhaite profiter de la Semaine pour inviter les familles à venir découvrir ou redécouvrir leur bibliothèque et à bénéficier des services qui leur sont offerts sur place, et ce, en toute sécurité.

Pour plus de détails sur la 23^e Semaine des bibliothèques publiques du Québec, rendez-vous au semainedesbibliotheques.ca. On peut également consulter le portail de la bibliothèque, au mirabel.ca/biblo.



Règlement visant la création d'un fonds de croissance

Le 27 septembre dernier, un projet de règlement a été adopté et un avis de motion a été donné en vue de l'adoption prochaine, par le conseil municipal, d'un règlement qui modifiera le « Règlement U-2377 assujettissant l'émission d'un permis de construction au paiement d'une contribution destinée à financer en tout ou en partie toute dépense liée à l'ajout, à l'agrandissement ou à la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux et à la création d'un fonds de croissance dédié à cette fin ».

Le nouveau règlement a pour effet d'ajouter une nouvelle contribution, exigée de tout demandeur de permis de construction, de l'ordre de 1000 \$ par unité de logement comprise dans un projet résidentiel de développement, de redéveloppement ou de conversion d'un bâtiment comportant une densité brute supérieure à 24 logements.

À noter que ce montant s'ajoute à la contribution de 200 \$ par unité de logement qui est exigée lors de l'émission d'un permis de construction, à laquelle s'ajoute également un montant de 400 \$ lorsque l'immeuble est desservi par le réseau d'aqueduc municipal. Aussi, un montant de 400 \$ supplémentaire est exigé si l'immeuble est desservi par le réseau d'égout sanitaire. Pour les industries et les commerces, c'est une contribution maximale de 50 000 \$ pour chaque demande de permis qui peut être exigée.

Cette modification réglementaire aura pour effet de constituer un nouveau fonds destiné à être utilisé pour le financement d'équipements et d'infrastructures communautaires, sociaux et de transport collectif et actif, puisqu'ils sont nécessaires en raison de la densité de certains projets résidentiels.

Le règlement U-2377, qui est en vigueur depuis juillet 2020, avait pour objet de constituer un fonds destiné aux infrastructures ou aux équipements en matière d'hygiène du milieu et concernant les bâtiments et les équipements de loisirs.

Enfin, un effet de gel est actuellement en vigueur - dès que l'avis de motion est donné, aucun permis de construction ne peut être émis sans que la contribution ne soit chargée. Il y a donc une application automatique et temporaire du projet de règlement jusqu'à l'adoption de ce dernier.

Pour consulter l'avis public annonçant la consultation sur le projet de règlement, rendez-vous à la page 10 de la présente parution du bulletin municipal.



petit **THÉÂTRE** du nord

VEILLÉES FESTIVES AU PETIT THÉÂTRE DU NORD

Le Petit Théâtre du Nord vous invite à ses Veillées Festives, du 2 au 18 décembre prochain. Au programme : chansons, contes, musique et histoire de la région. Achetez vos billets dès maintenant ! Les places sont limitées.

Textes : Sarah Berthiaume, Jean-François Casabonne, Gabrielle Chapdelaine, Martin Héroux, Jean-Guy Legault et Mélanie Maynard

Mise en scène : Benoît Vermeulen

Direction musicale : Benoît Archambault

Interprétation : Louise Cardinal, Jean-François Casabonne, Martin Héroux et Mélanie St-Laurent

Renseignements : 450 419-8755 | petittheatredunord.com | [Facebook.com/LE.PTDN](https://www.facebook.com/LE.PTDN)

3 HEURES PAR MOIS QUI ONT DE L'IMPACT !

Vous êtes un entrepreneur aguerri ?
Plus que jamais, nos entrepreneurs ont besoin de vous !
Devenez mentor auprès du Réseau Mentorat.

**RÉSEAU
MENTORAT**
ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.

Renseignements : Mme Johanne Tessier, coordonnatrice au développement entrepreneurial
Mirabel économique ► 450 475-2008, poste 4068 ► j.tessier@mirabeleconomique.ca



École des entrepreneurs du Québec

Aide financière pour un campus dans les Laurentides

Suite à une demande de la part de l'École des entrepreneurs du Québec (ÉEQ), la Ville de Mirabel, de concert avec les sept autres MRC de la région, versera une aide financière de 15 000 \$ répartis sur trois ans pour le projet « Campus des Laurentides ». Ce campus est voué à la formation des entrepreneurs de Mirabel et de toute la région des Laurentides.

Mme Johanne Tessier, coordonnatrice au développement entrepreneurial au Service Mirabel Économique, siègera au comité aviseur du campus. Déjà trois formations aux entrepreneurs sur les 25 offertes par l'entremise de Mirabel Économique sont incluses dans l'offre de formations aux entrepreneurs pour la programmation 2021-2022.

Pour plus de renseignements, on peut joindre Mme Tessier au 450 475-2008, poste 4068, ou par courriel, à j.tessier@mirabeleconomique.ca. On peut d'ailleurs consulter le calendrier de formation de Mirabel économique au mirabel.ca/entrepreneurs, sous l'onglet « Formations pour entrepreneurs ».



Rappel

L'enregistrement de votre chien est obligatoire

Le Service de l'environnement tient à rappeler que les visites de porte à porte du Centre de protection canine de Mirabel, mandaté par la Ville pour effectuer le recensement canin, ont lieu en ce moment afin de permettre aux propriétaires de chiens d'en faire l'enregistrement obligatoire et d'ainsi respecter la réglementation en vigueur.

Si vous n'êtes pas en mesure d'enregistrer votre chien lors du passage d'un représentant du Centre de protection canine de Mirabel, il est de votre responsabilité de le faire en personne, à l'hôtel de ville ou au Service de l'environnement, ou encore par la poste. Pour tous les détails, consultez le mirabel.ca/animaux.

La Ville demande aux citoyens d'être courtois avec les agents du Centre de protection canine, qui ne font qu'effectuer le travail pour lequel ils ont été mandatés.

Renseignements :

Service de l'environnement, au 450 475-2006, ou à infoenvironnement@mirabel.ca.



Un nouveau parc riverain à Mirabel

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Ville annonce la création du **Parc métropolitain des rivières du-Nord et Bellefeuille de Mirabel**. Ce projet régional, qui sera situé dans le secteur de Saint-Canut, représente une première dans l'histoire de Mirabel et de sa MRC en ce qui a trait à la mise en valeur de la rivière du Nord. Cette dernière sera donc le cœur du parc et deviendra une véritable vitrine publique pour la découverte de ce secteur riche en nature et encore non dévoilé.

Actuellement, il y a peu de lieux de ce type existant dans les Laurentides qui contiennent une aussi grande diversité d'accès. Ce parc deviendra sans aucun doute un attrait notoire pour la région des Laurentides et pour la population de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de par sa grande proximité et son accessibilité.

Pour ce projet visionnaire de mise en valeur du territoire, la Ville a le privilège de pouvoir compter sur une équipe d'expérience en matière de déploiement des opérations. En effet, une partie de l'équipe s'occupe déjà de gérer le parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière, véritable joyau de Mirabel. Cette équipe forme le moteur de création et de valorisation pour la mise en place des équipements, pour le suivi et pour le déploiement de cette nouvelle destination.

Voici, en résumé, les principaux éléments du projet : 11 km d'accès à la rivière; circulation pour les embarcations non motorisées; six lieux d'accès et six stationnements; huit accès à l'eau; zone de portage; volet historique (ponts Canuta et Mackenzie); futur centre de services saisonnier (centre de location); point de vue exceptionnel sur le terroir ainsi que sur la tour de l'aéroport; plusieurs zones de pique-nique; plusieurs sentiers de marche; intégration d'interfaces éducatives d'auto-interprétation; parc canin et accessibilité par le réseau cyclable Mirabel Cyclobranché.

Parc Roger-Rochon

Lion Électrique dans la zone aéroportuaire

Des perspectives sont dévoilées!



Déplacement d'une antenne de télécommunication

La tour de télécommunication présentement installée sur un terrain situé à proximité de la future école secondaire et du futur complexe aquatique, dans le secteur de Saint-Augustin, devra être démantelée au plus tard en 2024 en raison des travaux de construction. En effet, Telus Communications Inc., propriétaire de la tour, a été avisée au printemps 2020 qu'elle et ses sous-locataires devraient retirer leurs équipements au plus tard en septembre 2024 puisque le bail ne serait pas renouvelé.

L'entreprise Vidéotron, qui sous-louait un emplacement à Telus sur cette tour, a approché la Ville pour implanter une nouvelle tour dans le secteur afin de pouvoir continuer à assurer le service à ses abonnés. Vidéotron souhaite donc implanter, à l'arrière du garage municipal, un nouveau système d'antennes de télécommunication sans fil afin de substituer la perte de l'emplacement au complexe Jean-Laurin.



Une deuxième travailleuse sociale intégrée aux équipes de patrouille et d'enquête

Le 7 septembre dernier, la Ville procédait à l'embauche d'une travailleuse sociale spécialisée en matière de violence conjugale à la suite de l'obtention d'une subvention de l'ordre de 450 000 \$ du ministère de la Sécurité publique du Québec pour l'ajout d'effectifs spécialisés en la matière.

C'est ainsi que Marie-Ève Bourget se joindra à Julie Breault, travailleuse sociale spécialisée dans le traitement des dossiers en lien avec la santé mentale, sur le terrain. Rappelons que l'embauche de Mme Breault avait été rendue possible suite à une demande de subvention, à l'automne 2019, auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité.

Le déploiement de Mme Bourget sur le terrain favorisera la collaboration entre les policiers et les différents intervenants sociaux lors, notamment, de conflits familiaux impliquant de la violence conjugale, ce qui permettra de coordonner efficacement l'accès des personnes vulnérables aux diverses ressources disponibles. Mme Bourget assurera le suivi de tous les dossiers de violence conjugale, tant pour la victime que pour l'agresseur.

La sensibilisation et la prévention étant une priorité organisationnelle, Mme Bourget aura la responsabilité de recenser les programmes de prévention existants et de mettre en place un projet novateur qui permettra de renforcer le soutien social autour, notamment, des enfants impliqués dans des situations de violence et d'ainsi briser l'isolement.

C'est entre autres l'accroissement des cas de féminicides à travers l'ensemble de la province, depuis le début de l'année 2021, qui a provoqué d'importantes prises de conscience chez l'ensemble des organisations policières en ce qui a trait au traitement des dossiers de violence conjugale et au suivi de ceux-ci. L'arrivée de Mme Bourget au sein du Service de police est donc un ajout d'une importance capitale.



LA VILLE DE MIRABEL EST SUR

LinkedIn

Connectez-vous à nous!

On  tisser des liens!

Aréna du complexe du Val-d'Espoir

Reprise des activités

La Ville de Mirabel est fière d'annoncer que les sports de glace peuvent maintenant reprendre à l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, au plus grand bonheur de tous !



Les Concorde de Mirabel, Pee-Wee B



Les Concorde de Mirabel, Pee-Wee B



La troupe de danse RK TYPE à l'émission *Révolution* !

La Ville de Mirabel est fière de souligner la participation de la troupe de danse RK TYPE à la populaire émission télévisée *Révolution*. Suite à leur passage devant les juges lors des auditions, le 19 septembre dernier, ces derniers ont décidé à l'unanimité que les talentueux danseurs passaient à la prochaine étape de la compétition.

Sous la direction de Vanessa Gagnon du studio de danse Unified Movement, les jeunes danseurs sont âgés entre 15 à 19 ans et pratiquent ensemble depuis environ trois ans. C'est donc dire qu'une grande partie de leur entraînement s'est fait en mode virtuel en raison de la pandémie de Covid-19. Animés par leur passion commune de la danse, ils n'ont jamais cessé de pratiquer et ont travaillé très fort pour atteindre leur objectif.

Félicitations à Marianne Huet, Naïka Bresia, Mathilde Fortin, Mathis Sousa, Annie-Ève Charrette et Ariane Labelle pour votre parcours. Nous sommes derrière vous et suivrons l'émission avec plaisir !

Renseignements : studiounifiedmovement.com



Une belle victoire pour le FC Challenger!

Toutes nos félicitations au groupe U18F D1 du club de soccer FC Challenger, de Mirabel, qui a remporté la Coupe des Laurentides contre l'équipe de Blainville lors de la finale, le 18 septembre dernier !

L'équipe de Mirabel était derrière, avec un pointage de 2-0 pour Blainville, pour ensuite atteindre l'égalité en 2^e demie et finir championne aux tirs de barrage.

La Ville en profite également pour féliciter toutes les équipes finalistes et gagnantes de Mirabel lors de la Coupe des Laurentides : U14F – championnes; U16F – finalistes; U18F – championnes; SENF – championnes; U14M – champions; SENM – finalistes.

Babillard communautaire



Crédit photo : cfq.qc.ca

Cercle de Fermières Reprise des activités

Le Cercle de Fermières de Saint-Augustin souhaite aviser ses membres que les activités reprennent en octobre 2021. Une preuve de vaccination (deux doses) sera exigée et le port du masque est requis.

Renseignements : Mme Aline Prince,
au 450 475-8278.





LE LABYRINTHE ENSORCELÉ

**AU PARC CARDINAL,
VENEZ VOUS PERDRE DANS UN DÉCOR TERRIFIANT!**

Vendredi Le 22 octobre - 17h à 21h
Samedi Le 23 octobre - 13h à 21h
Dimanche Le 24 octobre - 13h à 21h
Vendredi Le 29 octobre - 17h à 21h
Samedi Le 30 octobre - 13h à 21h
Dimanche Le 31 octobre - 13h à 21h

PRIX : CONTRIBUTION VOLONTAIRE
PASSEPORT VACCINAL ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

13 519 rue Brault, Mirabel (St-Javier), QC J7J 1S3
En cas d'intempéries, consultez La page Facebook du Parc Cardinal

En partenariat avec











PRÉPOSÉS AUX PARCS

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Aréna / Parc
Statut : Autre
Nombre de poste : 15
Numéro de concours : J0921-1677
Date d'affichage : Le 30 septembre 2021
Date de fin d'affichage : Le 20 octobre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs personnes dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Nous désirons également constituer une banque de candidatures.

Il est à noter que les candidats retenus effectueront des circuits en véhicule seulement pour la prochaine saison hivernale.

Relevant de la coordonnatrice - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le titulaire:

- effectue la surveillance des parcs;
- prépare les terrains sportifs selon les demandes (buts, lignes, lumières...);
- s'occupe de l'entretien du parc et s'il y a lieu, du chalet;
- fait l'entretien ménager de plusieurs chalets de parc;
- répond aux questions des citoyens;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- quelques années d'études secondaires;
- posséder moins d'un (1) an d'expérience pertinente;
- faire preuve d'autonomie et être

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO U-2475

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 27 septembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2475 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- modifier les normes relatives aux habitations mixtes en précisant la superficie minimale du rez-de-chaussée devant être réservée aux usages commerciaux;
- préciser, pour le secteur du Domaine-Vert Nord, les normes relatives aux ilots de verdure dans les espaces de stationnement et aux limites des lots résidentiels et commerciaux;
- créer la zone C 12-79 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 4-23;
- remplacer les Tableaux des dispositions spécifiques des zones C 12-1, C 12-10, C 12-11, C 12-21, C 12-27 et C 12-77.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 5 octobre 2021

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO U-2481

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 27 septembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2481 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- agrandir la zone P 10-24 à même la zone C 10-55, dans le secteur de Saint-Augustin;
- créer la zone H 6-36 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 6-3, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-14 à même la zone C 6-11, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-6 à même la zone C 6-20, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-8 à même la zone H 6-22 et une partie de la zone P 6-7 dans, le secteur de Sainte-Scholastique;
- modifier les limites du secteur villageois de Sainte-Scholastique;
- modifier les limites du secteur villageois de Saint-Janvier;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones C 10-14, C 10-18, C 10-27, C 10-29, H 4-3 et H 4-34, dans le secteur de Saint-Augustin;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones, C 6-3, H 6-6, H 6-8, C 6-10, C 6-13, C 6-24, C 6-26 et C 6-33, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones RU 2-34 et H 11-12, dans le secteur de Saint-Antoine;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones C 9-11, C 9-21, C 9-5 et H 9-13, dans le secteur de Saint-Benoit;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques de la zone H 8-6, dans le secteur de Saint-Hermas;
- abroger la zone C 10-55, dans le secteur de Saint-Augustin;
- abroger les zones C 6-11, C 6-20 et H 6-22, dans le secteur de Sainte-Scholastique.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 5 octobre 2021

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO S-2486

Avis public est donné que le règlement numéro S-2486 abrogeant le règlement de contrôle intérimaire S-2419.

Ce règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel ce 5 octobre 2021

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIG

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Municipalité de Mirabel

Scrutin du
2021 11 07
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE : Maire		
1.	Patrick Prénom	Charbonneau Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
14130, rue du Frère-Jérôme, Mirabel (Québec) J7N 0P8 Adresse		

2.	David Prénom	Marra-Hurtubise Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
13833, rue Denis, Mirabel (Québec) J7J 1C1 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 1		
1.	Michel Prénom	Lauzon Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
16100, rang Sainte-Marguerite, Mirabel (Québec) J7J 2E6 Adresse		
2.	Jonathan Prénom	Thérien Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
18091, côte Saint-Pierre, Mirabel (Québec) J7J 1P4 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 2		
1.	Guyline Prénom	Coursol Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
19005, rue Charles, Mirabel (Québec) J7J 0C6 Adresse		
2.	Julie Prénom	Trépanier Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
18670, rue Ernest-Vaudry, Mirabel (Québec) J7J 0E3 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 3		
1.	David Prénom	Bélanger Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
18565, place C.-Champagne, Mirabel (Québec) J7J 1H2 Adresse		
2.	Robert Prénom	Charron Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
17525, rue Chapleau, Mirabel (Québec) J7J 1J8 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 4		
1.	François Prénom	Bélanger Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
17420, rue du Grand-Prix, Mirabel (Québec) J7J 2M3 Adresse		
2.	Patrick Prénom	Rebello Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
18243, rue de Chenonceau, Mirabel (Québec) J7J 0S3 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 5		
1.	Jonathan Prénom	Landry-Leclerc Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
13560, rue du Noroît, Mirabel (Québec) J7J 1T2 Adresse		
2.	Roxanne Prénom	Therrien Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
17005, rue de l'Ambre, Mirabel (Québec) J7N 0K4 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 6		
1.	Stéphanie Prénom	Béland Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
7904, rue Prévert, Mirabel (Québec) J7N 1V4 Adresse		
2.	Francine Prénom	Charles Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
13990, rue Ozias-Leduc, Mirabel (Québec) J7N 3H8 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 7		
1.	Yannick Prénom	Bibeau Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
13990, rue des Saules, Mirabel (Québec) J7N 3G2 Adresse		
2.	Émilie Prénom	Derganc Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
13950, rue Ozias-Leduc, Mirabel (Québec) J7N 3H8 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 8		
1.	Isabelle Prénom	Gauthier Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
8050, rue de Belle-Rivière, Mirabel (Québec) J7N 2V8 Adresse		
2.	Michèle Prénom	Robitaille Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
3500, rang Saint-Hyacinthe, Mirabel (Québec) J7N 2Z9 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 9		
1.	Roland Prénom	Grenier Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
15028, rue Dupuis, Mirabel (Québec) J7N 1K5 Adresse		
2.	Marc Prénom	Laurin Nom
Action Mirabel – Équipe Charbonneau Parti autorisé ou équipe reconnue		
14216, rue Leblanc, Mirabel (Québec) J7N 1N8 Adresse		

POSTE : Conseiller - District 10

1.	Catherine Prénom	Maréchal Nom
Mouvement citoyen Mirabel Parti autorisé ou équipe reconnue		
9760, rue des Outardes, Mirabel (Québec) J7N		

► Suite de la page 9

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre ou joindre mon adjoint, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Présidente d'élection : Suzanne Mireault
Adresse : 14 111 rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Adjoint : Nicolas Bucci
Adresse : Idem

Numéro de téléphone : 450 475-2071

Numéro de téléphone : 450 475-2071

8. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivantes :

endroit : Hôtel de Ville de Mirabel
date : 7 novembre 2021
heure : 20h30

Signature

Donné à : Mirabel, le 2021 10 04
Municipalité année mois jour
Suzanne Mireault
Présidente d'élection

ENTRÉE EN VIGUEUR

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NUMÉRO PPCMOI 2021-0001

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 27 septembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a autorisé le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble numéro PPCMOI 2021-0001, relativement à l'occupation d'un immeuble commercial sur les lots 4 610 622 et 4 610 623, situés entre les adresses civiques 18300 et 18450, rue J.-A.-Bombardier, dans le secteur de Saint-Janvier, dans la zone C 7-31.

Avis est aussi donné que la résolution définitive concernant ce projet est déposée au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 5 octobre 2021

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2490

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux intéressées, que le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 27 septembre 2021, a adopté le projet de règlement numéro PU-2490 modifiant le règlement numéro U-2377 afin d'établir une nouvelle contribution destinée à financer en tout ou en partie les infrastructures et les équipements communautaires, sociaux et de transport collectif et actif nécessaires en raison de la densité de certains projets résidentiels et afin de créer un second fonds de croissance dédié à cette fin.

Que le principal objet du projet de règlement numéro PU-2490 est bien décrit dans le titre.

Que ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

Que ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 22 novembre 2021, à 19 h 00, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Également, en raison de l'état d'urgence sanitaire dû à la COVID-19, une consultation écrite sera tenue où toute personne pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel ou courrier, suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 22 novembre 2021 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Projet de règlement no PU-2490
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Courriel : greffe@mirabel.ca

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 4

AVIS PUBLIC

DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE
VOTE PAR CORRESPONDANCE

Municipalité Mirabel

Date du scrutin **7 novembre 2021**

Par cet avis public, Suzanne Mireault, présidente d'élection annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre 2021.

Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrit ou inscrite sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrit ou inscrite sur la liste électorale si :

➤ Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis.

➤ Le 1^{er} septembre 2021 :

- vous aviez la citoyenneté canadienne;
- vous n'étiez pas en curatelle;
- vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.

➤ De plus, vous deviez, le 1^{er} septembre 2021, remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité et avoir transmis une demande écrite d'inscription au bureau de la présidente d'élection.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un établissement d'entreprise occupé par des cooccupants(e)(s), seul(e) la ou le copropriétaire indivis ou la ou le cooccupant(e) désigné(e) au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants-es ayant le droit de vote, a le droit d'être inscrit(e) sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant(e) de l'établissement d'entreprise. Cette procuration doit être transmise au bureau de la présidente d'élection.

Une personne qui est une électrice ou un électeur à plus d'un titre ne peut être inscrite sur la liste électorale qu'à un seul de ceux-ci, selon l'ordre de propriété suivant :

- à titre de personne domiciliée;
- à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- à titre d'occupant(e) unique d'un établissement d'entreprise;
- à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- à titre de cooccupant(e) d'un établissement d'entreprise;

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale sur le site www.monbureaudevot.ca/Mirabel

Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité et que vous devez formuler une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Hôtel de ville
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Jours et heures :

14 octobre 2021	8 h 30 à 13 h 14 h 30 à 17 h 30 18 h à 22 h
15 octobre 2021	8 h 30 à 13 h
16 octobre 2021	10 h à 13 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible ;
- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous

30^E ÉDITION



EXPO CONCERT ARTS VISUELS — M I R A B E L —

23 octobre, de 10 h à 17 h
24 octobre, de 10 h à 16 h

Centre culturel du Domaine-Vert Nord
(17530, rue Jacques-Cartier, Mirabel)

Les mesures sanitaires seront appliquées
et le passeport vaccinal sera demandé à l'entrée à tous les visiteurs.

expoconcertmirabel.ca

PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ DES ARTISTES PEINTRES ET LA VILLE DE MIRABEL



Sylvie D'Amours
Députée
Circonscription de Mirabel

